

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1070

présenté par

M. Chiche, Mme Bagarry, Mme Forteza, Mme Gaillot, M. Orphelin, M. Taché et Mme Cariou

à l'amendement n° 1041 de Mme Dubost

-----

### ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.